

Fiche d'information de l'Enfant

Nom de l'enfant :

Date de naissance : ... / ... /

Prénom de l'enfant :

Sexe :

Nom et Prénom de l'adhérent (parent responsable ou tuteur) :

.....

Adresse de l'adhérent :

.....

Adresse MAIL :

No sécurité sociale : ... / / / / / /

No d'allocataire : QF :

Mutuelle : No :

MDPH : oui non PAI : oui non

Repas : Viande ou Sans viande

Personnes à prévenir en cas d'urgence :

Père : Tél. domicile ... / ... / ... / ... / ... Tél. travail ... / ... / ... / ... / ...

Mère : Tél. domicile ... / ... / ... / ... / ... Tél. travail ... / ... / ... / ... / ...

Autres : ... / ... / ... / ... / ...

... / ... / ... / ... / ...

... / ... / ... / ... / ...

Profession du père :

Profession de la mère :

Nous vous informons qu'en cas d'urgence, les enfants sont automatiquement transportés à l'hôpital de Chambéry.

La Feuille de Chou peut prendre en photo mon enfant pour :

- Réseaux sociaux usage interne au centre de loisirs
 communication (plaquettes...) jamais

Je soussigné(e) : père - mère - tuteur (barrer les mentions inutiles) :

1. Autorise mon enfant à participer à toutes les activités proposées par la Maison de l'Enfance ;
Sauf :
2. Autorise la Directrice, ou son représentant, à prendre toute mesure qu'elle jugerait utile en cas d'accident.
3. m'engage à signaler à la Maison de l'Enfance tout changement concernant mon enfant pour que la fiche soit à jour : nouvelle adresse, téléphone, attestation du quotient familial (2 fois par an : juin et janvier)
4. avoir pris connaissance que pour les groupes des 3 à 7 ans (Mini-Puces, Poussins et Lionceaux), la Maison de l'Enfance ne laisse pas partir les enfants seuls ou accompagnés par quelqu'un d'autre que les parents ou tuteurs. Dans les cas susmentionnés, veuillez nous prévenir le matin au plus tard et indiquer les noms des personnes pouvant récupérer l'enfant.
Nom : Tél : ... / ... / ... / ... / ...
Nom : Tél : ... / ... / ... / ... / ...
Nom : Tél : ... / ... / ... / ... / ...
Nom : Tél : ... / ... / ... / ... / ...
5. Mon enfant de plus de 7 ans peut rentrer seul de la Feuille de chou après les activités 11h30 ou 17h30 : Oui Non
6. Avoir pris connaissance que chaque période, pendant l'année scolaire et pour les vacances scolaires, la Maison de l'Enfance prévoit un programme par groupe pour les différentes activités : Je me tiendrai au courant et équiperai mon enfant en fonction.

Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »

.....

Fait à Chambéry, le / /

Signature :